



Fin de location refus du bailleur

Par **sabousabou**, le **22/12/2010 à 11:46**

Bonjour, j'ai envoyé un AR à mon propriétaire car je quittais mon logement. Il n'a jamais aller le chercher; donc à la fin de mon préavis je suis partie et je n'ai plus verser mon loyer. A l'heure actuelle il me demande de régler tous les loyers et fait intervenir un huissier auprès de mes parents qui étaient mes cautionnaires pour cet appartement que dois-je faire ?

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 12:40**

Payer. Le congé n'a pas été donné. Vous auriez dû, une fois constaté que la LRAR n'avait pas été retirée (il a pu ne pas avoir l'avis tout simplement), envoyer votre congé via un huissier. Vous lui avez remis les clefs quand ? Vous avez la LRAR retournée non ouverte ?